

INFO-PARENTS

Année scolaire 2021-2022
Numéro 1

23 août 2021



6365, 1^{re} Avenue
Montréal (Québec), H1Y 3A9
514 596-5022 | stmarc@csgdm.qc.ca
st-marc.csgdm.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec

SPECIAL RENTRÉE 2021

1. Mot de la direction
2. Horaire et fonctionnement de la première journée
3. Rencontres parents-enseignants et assemblée générale
4. Paiement des frais scolaires
5. Service de garde
6. Communication avec l'école
7. Consignes liées à la COVID-19

Mot de la direction

Par Sylvain Cléroux et O'Neill Langlois

C'est toujours avec fébrilité que nous nous lançons dans une nouvelle année scolaire. Cette année ne fait pas exception. Nous en sommes aux derniers préparatifs pour recevoir vos enfants dès jeudi. Même s'il y a encore une part d'inconnu face à cette rentrée, nous serons prêts... et prêts à nous ajuster... et nous avons bien hâte de les accueillir!

Comme toujours la collaboration entre l'école et les familles, ainsi qu'une compréhension réciproque de nos réalités respectives, constitueront des piliers très importants qui optimiseront nos actions et qui contribueront à offrir à nos élèves un milieu de vie et d'apprentissage sain et sécuritaire.

Au cours des prochaines pages, vous retrouverez de nombreux renseignements sur la rentrée, ainsi que des consignes particulières liées aux mesures que nous devons maintenir en lien avec la COVID-19.

Nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée!



2. Horaire et fonctionnement de la première journée

La première journée de classe se déroulera le jeudi 26 août.

Pour les élèves du préscolaire, un horaire progressif a été élaboré et les familles ont reçu les heures de présence de leur enfant pour les trois premiers jours. L'horaire régulier débutera le mardi 31 août.

Pour les élèves du primaire, nous étalerons leur arrivée en trois blocs relativement rapprochés. Ce fonctionnement expérimenté l'an dernier nous permettra de limiter le nombre de personnes présentes simultanément dans la cour. Les élèves et les parents pourront ainsi retrouver facilement et rapidement leur enseignant(e). Il n'y aura pas de « discours » ou de présentation dans la cour, l'accueil plus officiel des élèves se fera à l'intérieur, dans chacune des classes.

Voici l'horaire de l'accueil des élèves pour le 26 août seulement:

- **3^e cycle (5^e et 6^e année)** : Arrivée des élèves, accueil et regroupement de 8h00 à 8h10.
Entrée dans l'école à 8h10.
- **2^e cycle (3^e et 4^e année)** : Arrivée des élèves, accueil et regroupement de 8h15 à 8h25.
Entrée dans l'école à 8h25.
- **1^{er} cycle (1^{re} et 2^e année)** : Arrivée des élèves, accueil et regroupement de 8h30 à 8h40.
Entrée dans l'école à 8h40.

Nous demandons aux familles de respecter ces heures et de ne pas demeurer dans la cour une fois les élèves entrés. Les élèves qui seront déjà au service de garde seront pris en charge par leur éducateur(trice) jusqu'à ce qu'ils rejoignent leur enseignant(e). Si des parents tiennent à entrer dans la cour, ils pourront le faire en se limitant à un parent par famille et en portant obligatoirement un masque ou un couvre-visage. Pour le reste de la journée, c'est l'horaire régulier qui s'appliquera.

Au plus tard mercredi, tous les enseignants communiqueront avec les familles de leurs élèves, principalement par courriel, pour se présenter. Ainsi, chaque élève saura qui rejoindre dans la cour à son arrivée, ce qui permettra de faire l'accueil beaucoup plus efficacement.

3. Rencontres parents-enseignants et assemblée générale

Rencontres parents-enseignants

Malheureusement, encore cette année, on nous demande de ne pas faire de rencontre en présentiel dans l'école, et ce, pour tous les niveaux.

- Au préscolaire, les rencontres auront donc lieu en personne, mais dans la cour, le mercredi 25 août à 18h30. Un courriel sera envoyé par chaque enseignante dans la journée du 25 août. Un seul parent par famille pourra se présenter à la rencontre et devra porter un masque ou un couvre-visage.
- Pour tous les niveaux du primaire, les rencontres auront encore cette année lieu en visioconférence, le 25 août à 18h30 pour le 1^{er} cycle et le 2 septembre (à 18h30) pour les 2^e et 3^e cycles. Vous recevrez une invitation à la visioconférence par courriel de la part de l'enseignant de votre enfant. Parents et enfants seront les bienvenus.

Assemblée générale et élection du conseil d'établissement - Mardi 14 septembre à 19h

Afin de respecter les orientations du Centre de services scolaire de Montréal, toutes les assemblées générales se dérouleront en visioconférence. Nous utiliserons la plateforme Zoom. Vous recevrez une invitation et les procédures pour accéder à cette rencontre dans la semaine précédant l'assemblée.

4. Service de garde

À compter du 26 août, le service de garde accueillera les élèves inscrits. Pour nous aider à bien organiser le service en respectant les balises qui nous sont imposées, **il est très important de prévenir notre équipe dès maintenant si vous souhaitez modifier la fréquentation de votre enfant**. Dans le doute, communiquez avec nous pour confirmer vos intentions par courriel (stmarc@csgm.qc.ca) ou par téléphone au 514 596-5027. Ces informations sont très précieuses pour nous, afin que nous puissions ajuster notre fonctionnement en fonction du nombre d'enfants présents.

Nous vous invitons à prendre connaissance des consignes particulières liées à la COVID-19 dans le document joint à cet envoi.

5. Paiement des frais scolaires

Les deux façons les plus simples de payer les frais scolaires sont le paiement Interac et le paiement par Internet. S'il est impossible pour vous d'utiliser un de ces moyens, vous avez toujours la possibilité de payer par chèque ou argent comptant en remettant une enveloppe au nom de votre enfant au secrétariat.

Si vous optez pour le paiement Interac, vous devrez le faire au secrétariat entre 7h45 et 11h45 ou entre 13h et 15h45. Le service de garde ne peut pas prendre ces paiements.

Pour ce qui est du paiement par Internet, les états de compte vous seront acheminés dans le 25 août. Ces derniers contiendront un numéro de référence qui permettra le paiement en ligne via le site transactionnel des institutions financières participantes. Si vous avez plus d'un enfant, vous devrez faire plusieurs paiements en utilisant le numéro de référence associé à chacun d'eux.

Soyez vigilants, car le numéro de référence n'est pas le même que pour le service de garde.

6. Communication avec l'école

La meilleure façon de communiquer avec l'école demeure le courriel. Pour rejoindre le secrétariat, le service de garde ou la direction, vous pouvez utiliser l'adresse stmarc@csgm.qc.ca. Lors de la communication précédant la rentrée, vous recevrez le courriel de l'enseignant de votre enfant. Une liste de l'ensemble du personnel et de leur courriel sera aussi déposée sur le site de l'école au début du mois de septembre. Vous pouvez également laisser un message sur la boîte vocale de l'école au 514 5496-5022 ou au 514 596-5027 pour le service de garde.

7. Consignes particulières liées à la COVID-19

Comme l'an dernier, nous sommes soumis à de nombreuses restrictions en lien avec la pandémie. Certaines choses seront précisées au cours des prochains jours par la Direction de la santé publique et le CSSDM, dont tout ce qui est en lien avec la gestion des cas positifs à l'intérieur de l'école. Malgré de beaux espoirs, **les restrictions demeureront importantes**, du moins pour la rentrée. En attendant d'avoir toutes ces réponses, vous êtes invités à prendre connaissance des consignes présentées dans le document joint à cet envoi.